



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 08 FÉVRIER 2022 À 19H00

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2.1.1 Suivi;
 - 2.1.2 Période d'interventions réservée aux élus;
 - 2.1.3 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;
 - 2.1.4 Représentant de la Ville dans le cadre du dossier de Cour Lalande et al. c. Ville de Saint-Colomban (700-32-705296-216);
 - 2.1.5 Création et nomination au comité de maintien de l'équité salariale;
 - 2.1.6 Nomination de deux (2) membres au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OHM) de Saint-Colomban;
 - 2.1.7 Fin de l'entente relative à la fourniture de service de police avec la Ville de Mirabel;
 - 2.2 **SERVICE DU GREFFE**
 - 2.2.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la séance tenue en janvier 2022;
 - 2.2.2 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relativement au règlement d'emprunt numéro 2029 décrétant l'acquisition de matériel roulant et autorisant un emprunt de sept cent mille dollars (700 000 \$) nécessaire à cette fin;
 - 2.2.3 Octroi de contrat - Services professionnels pour la réalisation d'une évaluation du contenu et des équipements de la Ville de Saint-Colomban (GRE-DP-2022-013);
 - 2.2.4 Intention de retrait de la Ville de Saint-Colomban à l'entente du regroupement Laurentides-Outaouais relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages et de services de consultant et de gestionnaire de risques 2019-2024;
 - 2.3 **SERVICE DES FINANCES**
 - 2.3.1 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 01 au 31 janvier 2022;
 - 2.3.2 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;
 - 2.3.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de quatre millions cinq cent quatre-vingt-douze mille dollars (4 592 000 \$) qui sera réalisé le 18 février 2022;

- 2.3.4 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques;
- 2.3.5 Approbation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ);
- 2.3.6 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet projets particuliers d'amélioration (PPA);

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 2.4.1 Dépôt du rapport des ressources humaines pour la période du 22 décembre 2021 au 27 janvier 2022;
- 2.4.2 Dépôt de la démission de monsieur David Gauvin à titre de directeur du Service des sports, des loisirs et de la vie communautaire;
- 2.4.3 Adoption de l'organigramme 2022;
- 2.4.4 Nomination d'une directrice au Service du développement social et des loisirs;
- 2.4.5 Nomination d'un coordonnateur des loisirs au Service du développement social et des loisirs;
- 2.4.6 Nomination d'un capitaine aux opérations;
- 2.4.7 Fin de la période de probation – capitaine aux opérations;
- 2.4.8 Acceptation d'un congé sans solde;

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS ET OPTIMISATION DU SERVICE CITOYEN

- 2.5.1 Aucun

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 3.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de décembre 2021;
- 3.2 Refus de la demande de modification du règlement de zonage numéro 3001 - 888, chemin de la Rivière-du-Nord;
- 3.3 Nomination d'un membre au Comité consultatif d'environnement;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Autorisation de signature d'une promesse d'échange concernant les parties de lots 2 339 328 et 2 078 788 du cadastre du Québec (chemin du Pont);
- 4.2 Octroi de contrat - Acquisition d'une camionnette de type châssis-cabine avec benne basculante pour le Service des travaux publics (TP-DP-2022-004);
- 4.3 Adoption du règlement numéro 4001-2021-12 modifiant le règlement 4001 relatif à la circulation et au stationnement, tel qu'amendé, afin de modifier la signalisation à l'intersection de la côte Saint-Nicholas et de la rue Lamontagne;
- 4.4 Adoption du règlement numéro 4001-2022-13 modifiant le règlement 4001 relatif à la circulation et au stationnement, tel qu'amendé, afin de modifier l'article 20 (stationnement hivernal);

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Aucun

6. SERVICE DES SPORTS, DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

6.1 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du programme « Avec Loisirs Laurentides, on bouge! »;

6.2 Octroi de contrat - Avis de potentiel archéologique sur le lot 6 343 145 (site Gaffney-Kennedy) (LOI-GRÉ-2022-018);

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1017-2022-02 modifiant le règlement 1017-2021 régissant les comités de la Ville de Saint-Colomban;

7.2 Adoption de la politique 8023 portant sur le développement des collections;

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période d'interventions;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE